

CONTRAT DE SERVICES ADD ONLINE CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos conditions générales de vente prévalent sur toutes les conditions générales et particulières de nos clients. En particulier, toute condition contraire figurant dans des conditions générales d'achat ou de commande de nos clients serait nulle et non avenue, sauf à faire l'objet d'un additif signé par les deux parties, annexé à ces conditions générales de vente. L'absence de réponse de notre Société à des conditions générales d'achat ne saurait être interprétée comme une approbation. Tous nos développements sont soumis à l'acceptation, par le client, de ces conditions, sauf dérogation de notre part.

Préambule

La société ADD ONLINE est spécialisée en particulier dans la création et le développement d'applications e-business ainsi que dans leur hébergement. La société "CLIENT" désire avoir recours aux services d'ADD ONLINE. Le Client souhaite bénéficier d'un ou plusieurs Services fournis par ADD ONLINE. Il a pris connaissance de l'offre de services et reconnaît à ce titre avoir reçu d'ADD ONLINE les informations nécessaires.

A LA SUITE DE QUOI, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT:

Définitions

Dans le cadre du présent Contrat de Service, les termes ci-après sont définis de la manière suivante :
Services : ensemble des prestations et services d'ingénierie, et/ou prestations associées, proposés par ADD ONLINE au titre du Contrat. La description et les conditions spécifiques à chaque Service figurent dans les Conditions Particulières.
Accès au Service : date à laquelle le Service est réputé opérationnel, une fois les Tests réalisés et positifs.
Équipements : ensemble des matériels (antenne, Terminal Réseau, ...) permettant la connexion et l'Accès aux Services.

Tarif : prix appliqués par ADD ONLINE pour la fourniture du Service et, le cas échéant, pour toutes autres prestations annexes figurant dans le Catalogue des Services.
Tests : vérifications standards accomplies par ADD ONLINE préalablement à l'Accès aux Services. Les Tests valent en fonction de chaque type de Services. Le contenu des Tests est décrit pour chaque Service dans les Conditions Particulières correspondantes.

Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions de fourniture par ADD ONLINE des Services commandés par le Client. Le détail des prestations fournies par chacun des Services ainsi que les conditions techniques et financières y afférentes sont décrits dans les Conditions Particulières et/ou le Bon de Commande.

Durée

Les présentes Conditions Générales prennent effet à compter de leur signature par la dernière des deux Parties et expirent au terme du dernier Service fourni au Client au titre des Conditions Particulières. La durée des prestations est spécifiée dans le Bon de Commande et/ou la proposition commerciale faisant office de bon de commande. Cette durée est irrévocable.

Nature et étendue des droits concédés

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété notamment industrielle et/ou intellectuelle sur la méthode, le savoir-faire et les programmes (sources...etc) élaboré par ADD ONLINE à l'occasion de la réalisation des Services, mais seulement un droit d'usage non exclusif et à titre précaire sauf convention particulière contraire signée par ADD ONLINE et le Client définissant les droits concédés au Client. ADD ONLINE ne fournit en aucun cas les codes sources des développements, des applications et de tous services effectués par elle pour le Client, sauf convention particulière contraire signée entre ADD ONLINE et le Client définissant les conditions d'accès aux sources informatiques. En cas de cessation d'activité de la société ADD ONLINE, ADD ONLINE fournira les sources des développements, applications et Services effectués par elle pour le "CLIENT".

Collaboration du Client

Pour permettre à ADD ONLINE de mener à bien les prestations de Services demandées, le Client devra :
- mettre à la disposition de la société ADD ONLINE un cahier des charges précisant ses besoins et ses souhaits dans le cadre de la réalisation de la prestation de Services.
- tenir compte du fait qu'ADD ONLINE n'a pas forcément une connaissance détaillée des activités professionnelles propres de la société "CLIENT". A ce titre, toute ambiguïté ou imprécisions doivent être levées, et expliquées par le Client dès qu'elle en a connaissance.

Direction

ADD ONLINE a la maîtrise d'œuvre de la réalisation des prestations de Services qu'elle a pris en charge ; à ce titre elle décide des moyens qu'elle doit mettre en œuvre (personnel, méthode, etc.) et de leur coordination éventuelle avec les services du Client.

Délais

Les délais de réalisation sont définis dans le Bon de Commande et/ou les conditions particulières et/ou le document faisant office de plan de route.

Conditions d'utilisation des Services

Le Client reconnaît que les Services sont utilisés sous son seul contrôle et responsabilité pour ses besoins propres. Il garantit les utiliser en conformité avec la législation applicable. Par ailleurs, outre les conditions spécifiques définies dans les Conditions Particulières correspondantes à chaque Service, le Client garantit à ADD ONLINE que l'utilisation des Services ne porte pas atteinte de quelque façon que ce soit aux droits des tiers et n'est pas contraire aux bonnes mœurs ni à l'ordre public. En conséquence, le Client assumera seul tout litige afférent à l'utilisation des Services qui pourrait être intenté directement ou indirectement contre ADD ONLINE. Au cas où ADD ONLINE serait poursuivie par un tiers à quelque titre que ce soit en raison de l'utilisation par le Client du Service, le Client s'engage à assumer la défense de ADD ONLINE, à l'indemniser, à première demande, des éventuels frais d'avocats, sommes engagées à quelque titre que ce soit, et de tous dommages et intérêts dont ADD ONLINE serait redevable au titre de toute action, plainte, procédure, demande, expertise, ou autre, engagée par un tiers à l'encontre de ADD ONLINE. Le Client et ADD ONLINE se tiendront mutuellement informés par écrit, de toute plainte, action judiciaire, directement ou indirectement liée à la fourniture du Service, exercée par tout tiers, ainsi que de toute infraction constatée. Toute utilisation du ou des Services, par le Client, non conforme aux Conditions Particulières, entraînera la possibilité pour ADD ONLINE, de prononcer la suspension et/ou la résiliation du ou des Services selon les

modalités prévues aux Conditions Particulières. En aucun cas le Client ne pourra rechercher et mettre en cause la responsabilité de ADD ONLINE pour une suspension du ou des Services ou la résiliation du Contrat du fait de l'utilisation du ou des Services qui porterait atteinte à des tiers ou violerait des dispositions légales, ou les conditions d'utilisation stipulées au titre des Conditions Générales ou Particulières.

Qualité des Services

ADD ONLINE fournira chaque Service, conformément aux critères de qualité figurant aux Conditions Particulières correspondant aux dits Services. Les taux de disponibilité ou les critères de qualité de chaque Service sont définis dans les Conditions Particulières concernées. Pour maintenir le niveau de qualité de chaque Service ou assurer son évolution, ADD ONLINE sera libre d'adapter et/ou modifier certaines modalités opérationnelles de fourniture desdits Services et/ou préconiser certains aménagements à apporter aux Équipements dès lors que ces changements ne remettent pas en cause les fonctionnalités essentielles du Service. Au cas où le Client souhaiterait modifier la fourniture des Services en raison d'évolutions à ses besoins, il en fera part par écrit à ADD ONLINE. En fonction de la faisabilité technique, ADD ONLINE informera par écrit le Client des conséquences techniques et financières découlant des demandes de modifications. En cas d'accord entre les Parties sur lesdites conséquences, les Parties signeront un avenant au Bon de Commande concerné par le Service.

Maintenance et pérennité

La maintenance du Service est assurée par ADD ONLINE ou tout tiers désigné par ADD ONLINE, et le Client s'engage à ne pas intervenir, et à ne laisser personne intervenir sur les Équipements mis à disposition par ADD ONLINE, sauf accord écrit d'ADD ONLINE. En dehors des dispositions spécifiques à chaque Service et telles que prévues dans les Conditions Particulières concernées pour des suspensions programmées des Services à des fins de maintenance récurrentes, ADD ONLINE s'engage, autant que faire se peut, à avertir le Client en respectant un préavis de 8 jours avant toute suspension qui serait nécessitée par des travaux de maintenance plus importants. En dehors des suspensions programmées des Services, ADD ONLINE s'engage à prendre toutes dispositions pour garantir la meilleure qualité possible de ses Services. En cas de survenance de dysfonctionnements, ADD ONLINE s'engage à prendre toutes les dispositions possibles et raisonnables pour y remédier, et rétablir le Service dans les délais les plus brefs. En cas d'anomalie, le Client peut contacter le support technique ADD ONLINE selon la procédure figurant dans chacune des Conditions Particulières. Le Client s'engage également à communiquer à ADD ONLINE les informations suffisantes pour que la prestation de maintenance puisse être assurée dans des délais correspondants aux attentes du Client.

Prix, révision du prix et conditions de paiement

Prix

Le prix est établi en application du Tarif au jour de la signature du contrat et facturé en Euros hors taxes et en Francs Français pour sa contre-valeur ; les droits et taxes seront appliqués au taux en vigueur au jour de la facturation. Les conditions de paiement sont définies dans les Conditions Particulières et/ou le Bon de Commande

Révision du Prix

ADD ONLINE informera le Client de toute modification du Tarif. Au cas où cette modification entraînerait pour le Client, une augmentation du prix à payer, le Client pourra, dans les 30 jours de la notification, résilier le Contrat, sans préavis, ni indemnité, en informant ADD ONLINE à cet effet, par lettre recommandée avec accusé de réception. A l'expiration de ce délai, sans observation de la part du Client, le nouveau Tarif sera réputé avoir été accepté par le Client.

Conditions de paiement

Les paiements doivent être effectués par chèque bancaire, virement ou prélèvement automatique, à 15 jours au plus tard à compter de la date de facturation mensuelle. En cas de prélèvement automatique, le Client s'engage à fournir tous les éléments permettant le prélèvement automatique des factures et à signer le formulaire d'autorisation de prélèvement, remis ou adressé par ADD ONLINE. En cas de changement de compte, le Client s'engage à fournir immédiatement tous les éléments nécessaires aux opérations de prélèvement de manière à éviter toute interruption de paiement.

Intérêts de retard

Le non-paiement total ou partiel par le Client, de toute somme due à l'échéance entraîne de plein droit sans mise en demeure préalable de la part d'ADD ONLINE, la facturation par jour de retard d'un intérêt de retard au taux de une fois et demi le taux d'intérêt légal. En outre, en cas de retard de paiement partiel ou total de plus de quinze jours calendaires, ADD ONLINE est habilitée à suspendre de plein droit la fourniture du Service après mise en demeure préalable, jusqu'au paiement intégral des sommes dues et ceci sans pour autant relever le Client de son obligation de paiement et notwithstanding toute pénalité et dommages et intérêts dont ADD ONLINE pourrait se prévaloir. A défaut pour le Client de s'exécuter de son obligation de paiement dans un délai de 30 jours à compter de la suspension du Service, le Contrat pourra, pour le Service concerné par le retard de paiement, être résilié par ADD ONLINE aux torts du Client qui en supportera toutes les conséquences. ADD ONLINE se réserve la faculté d'inscrire le dossier du Client dans un fichier national des incidents de paiement commun à plusieurs sociétés. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification à son dossier, en écrivant au gestionnaire du fichier dont l'adresse lui sera communiquée par ADD ONLINE.

Résiliation

Résiliation par le Client

Chaque Contrat de Service peut être résilié par le Client, sous réserve de respecter un préavis de 3 mois, par lettre recommandée avec avis de réception à la fin de la durée initiale irrévocable de chaque service spécifiée dans les conditions particulières. Par ailleurs, chaque Contrat de Service peut également être résilié par le Client par lettre recommandée avec avis de réception, en cas de manquement grave d'ADD ONLINE à ses obligations de fourniture de Service(s). On entend par manquement grave le non-respect substantiel des conditions de fourniture des Services dans les termes définis dans les Conditions Particulières. La résiliation n'interviendra qu'après une mise en demeure de mettre fin au manquement constaté, adressée par lettre recommandée avec avis de réception, restée plus de 60 jours infructueuse.

Résiliation par ADD ONLINE

Chaque Contrat de Service peut être résilié par ADD ONLINE par simple lettre recommandée avec avis de réception, sans que le Client ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité :
- si le Client est en liquidation judiciaire ou qu'il se trouve en redressement judiciaire et que l'administrateur judiciaire décide de ne pas renouveler ledit Contrat.
Par ailleurs, chaque Contrat de Service peut être résilié par ADD ONLINE par lettre recommandée, restée plus de 30 jours infructueuse, notwithstanding le droit de demander indemnisation du préjudice subi :

- en cas de non-paiement des factures tel qu'indiqué à l'article "prix,révision du prix et conditions de paiement" ;
- en cas de non-respect de l'obligation d'accès aux équipements à des fins de maintenance ;
- en cas de manquement du Client à ses obligations contractuelles au titre des présentes ou des Conditions Particulières ou en cas d'utilisation du Service en violation des lois en vigueur, ainsi qu'il est indiqué à l'article "Conditions d'utilisation des Services".
Dans tous les cas de résiliation visés ci-dessus, ADD ONLINE pourra conserver les sommes reçues par avance au titre du Contrat. Le Client assumant les coûts fixes d'installation et de désinstallation des Équipements.

Responsabilité de ADD ONLINE

Les Parties conviennent expressément que la responsabilité de ADD ONLINE ne peut être engagée que dans le cas d'une faute prouvée. En aucun cas, ADD ONLINE ne pourra être tenue pour responsable des dommages subis par le Client liés :
- à toute interruption des Services indépendante du contrôle de ADD ONLINE ;
- à une mauvaise utilisation des Services par le Client ;
- à tout incident ou interruption des Services causé par un incident/une panne survenant sur les équipements du Client et/ou sur des réseaux ou matériels autres que ceux de ADD ONLINE.
En aucun cas, ADD ONLINE ne saurait être tenue responsable des préjudices indirects subis par le Client au titre du Contrat, tels que tout préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, perte de données, trouble commercial, perte de bénéfice, perte d'image de marque ou action dirigée contre le Client par un tiers. Au cas où la responsabilité de ADD ONLINE serait mise en jeu au titre du Contrat pour des préjudices directs subis par le Client au titre du Contrat, le droit à réparation de celui-ci serait limité toutes causes confondues, par année contractuelle, à 15% du montant des Services par Service effectif au titre duquel la responsabilité de ADD ONLINE a été prouvée.

Force majeure

En aucun cas la responsabilité de ADD ONLINE ne pourra être engagée en cas d'événement de force majeure l'ayant empêché de fournir totalement ou partiellement le Service. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles, séquestration, intempéries, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications des textes légaux ou réglementaires afférents au régime des télécommunications, blocage total ou partiel des moyens de Télécommunications, événements indépendants de la volonté et du contrôle de ADD ONLINE et tous autres cas indépendants de la volonté expresse des Parties et empêchant l'exécution normale du Contrat. La survenance d'un cas de force majeure suspendra, dans un premier temps, de plein droit, l'exécution du Contrat. Si au-delà d'une période de trois mois, et en cas d'impossibilité de trouver une solution de contournement efficace et dans des conditions raisonnables, le Service reste suspendu du fait d'un cas de force majeure, le Contrat pourra être résilié automatiquement et de plein droit pour le Service concerné, par l'une ou l'autre Partie, sauf accord exprès des Parties.

ADD ONLINE se réserve la possibilité de faire figurer le nom du Client, sauf avis contraire, sur une liste de références commerciales communiquée au public.

Loi applicable et compétence

Le Contrat est régi par le droit français. Avec un commerçant, tout différend portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de LYON, nonobstant pluralité du défendeur ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.

Cession/Transfert du Contrat

Le bénéficiaire du présent Contrat ne pourra être cédé ou transféré à un tiers sans accord préalable et écrit de l'autre partie, cet accord ne devant pas être déraisonnablement refusé ou retardé. A titre dérogatoire, chacune des Parties pourra, sous réserve d'en avoir préalablement l'autre Partie, librement céder et/ou transférer le bénéfice du présent Contrat à tout tiers dont elle détient, directement ou indirectement, la majorité du capital social, qui détient directement ou indirectement, la majorité de son capital social ou dont le capital social est détenu majoritairement par une entité identique à celle qui détient la majorité de son capital social.

Références Générales

L'ensemble des documents contractuels exprime l'intégralité des obligations des Parties, à l'exclusion de toutes autres Conditions Générales ou spécifiques figurant dans tous les documents envoyés ou remis par les Parties. Les présentes conditions et l'ensemble des autres documents contractuels annulent et remplacent tous accords, conventions ou contrats précédemment conclus entre les Parties à ce titre. Si une ou plusieurs stipulations des documents contractuels est tenue pour non valide ou déclarée telle en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée et les Parties s'efforceront de trouver une clause valide en substitution. Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque de ses obligations au Contrat ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes. Toute notification écrite, communication concernant le présent Contrat sera effectuée correctement si elle est adressée par lettre recommandée avec avis de réception aux adresses figurant pour chacune des Parties ou à toute nouvelle adresse notifiée à l'autre Partie, conformément aux dispositions du présent Contrat. Aucune action, quelle qu'en soit la cause ne peut être intentée par l'une ou l'autre des Parties plus de 12 mois après la survenance de l'événement en constituant le fondement.

CONTRAT DE SERVICES ADD ONLINE CONDITIONS GENERALES DE VENTE (Version référencement naturel)

Nos conditions générales de vente prévalent sur toutes les conditions générales et particulières de nos clients. En particulier, toute condition contraire figurant dans des conditions générales d'achat ou de commande de nos clients serait nulle et non avenue, sauf à faire l'objet d'un additif signé par les deux parties, annexé à ces conditions générales de vente. L'absence de réponse de notre Société à des conditions générales d'achat ne saurait être interprétée comme une approbation. Tous nos développements sont soumis à l'acceptation, par le client, de ces conditions, sauf dérogation de notre part.

Préambule

La société ADD ONLINE est spécialisée en particulier dans la création et le développement d'applications e-business ainsi que dans leur hébergement. La société "CLIENT" désire avoir recours aux services d'ADD ONLINE. Le Client souhaite bénéficier d'un ou plusieurs Services fournis par ADD ONLINE. Il a pris connaissance de l'offre de services et reconnaît à ce titre avoir reçu d'ADD ONLINE les informations nécessaires.

A LA SUITE DE QUOI, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT:

Définitions

Dans le cadre du présent Contrat de Service, les termes ci-après sont définis de la manière suivante :
Services : ensemble des prestations et services d'ingénierie, et/ou prestations associées, proposés par ADD ONLINE au titre du Contrat. La description et les conditions spécifiques à chaque Service figurent dans les Conditions Particulières.

Accès au Service : date à laquelle le Service est réputé opérationnel, une fois les Tests réalisés et positifs.

Équipements : ensemble des matériels (antenne, Terminal Réseau, ...) permettant la connexion et l'Accès aux Services.

Tarif : prix appliqués par ADD ONLINE pour la fourniture du Service et, le cas échéant, pour toutes autres prestations annexes figurant dans le Catalogue des Services.

Tests : vérifications standards accomplies par ADD ONLINE préalablement à l'Accès aux Services. Les Tests varient en fonction de chaque type de Services. Le contenu des Tests est décrit pour chaque Service dans les Conditions Particulières correspondantes.

Moteur : outil de recherche qui recense des pages à l'aide de robots.

Requête ou recherche : Mot, expression ou groupe de mots saisis sur un moteur de recherche pour trouver un vite une information, un produit ou un service sur des pages Internet.

Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions de fourniture par ADD ONLINE des Services commandés par le Client. Le détail des prestations fournies par chacun des Services ainsi que les conditions techniques et financières y afférentes sont décrits dans les Conditions Particulières et/ou le Bon de Commande.

Durée

Les présentes Conditions Générales prennent effet à compter de leur signature par la dernière des deux Parties et expirent au terme du dernier Service fourni au Client au titre des Conditions Particulières. La durée des prestations est spécifiée dans le Bon de Commande et/ou la proposition commerciale faisant office de bon de commande. Cette durée est irrévocable et renouvelable tacitement à chaque date anniversaire du contrat.

Nature et étendue des droits concédés

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété notamment industrielle et/ou intellectuelle sur la méthode, le savoir-faire et les programmes (sources...etc) élaboré par ADD ONLINE à l'occasion de la réalisation des Services, mais seulement un droit d'usage non exclusif et à titre précaire sauf convention particulière contraire signée par ADD ONLINE et le Client dénuissant les droits concédés au Client. ADD ONLINE ne fournit en aucun cas les codes sources des développements, des applications et de tous services effectués par elle pour le Client, sauf convention particulière contraire signée entre ADD ONLINE et le Client dénuissant les conditions d'accès aux sources informatiques. En cas de cessation d'activité de la société ADD ONLINE, ADD ONLINE fournira les sources des développements, applications et Services effectués par elle pour le "CLIENT".

Collaboration du Client

Pour permettre à ADD ONLINE de mener à bien les prestations de Services demandées, le Client devra :
- mettre à la disposition de la société ADD ONLINE un cahier des charges précisant ses besoins et ses souhaits dans le cadre de la réalisation de la prestation de Services.

- tenir compte du fait qu'ADD ONLINE n'a pas forcément une connaissance détaillée des activités professionnelles propres de la société "CLIENT". A ce titre, toute ambiguïté ou imprécisions doivent être levées, et expliquées par le Client dès qu'elle en a connaissance.

Direction

ADD ONLINE a la maîtrise d'œuvre de la réalisation des prestations de Services qu'elle a pris en charge; à ce titre elle décide des moyens qu'elle doit mettre en œuvre (personnel, méthode, etc.) et de leur coordination éventuelle avec les services du Client.

Délais

Les délais de réalisation sont définis dans le Bon de Commande et/ou les conditions particulières et/ou le document faisant office de plan de route.

Conditions d'utilisation des Services

Le Client reconnaît que les Services sont utilisés sous son seul contrôle et responsabilité pour ses besoins propres. Il garantit les utiliser en conformité avec la législation applicable. Par ailleurs, outre les conditions spécifiques définies dans les Conditions Particulières correspondantes à chaque Service, le Client garantit à ADD ONLINE que l'utilisation des Services ne porte pas atteinte de quelque façon que ce soit aux droits des tiers et n'est pas contraire aux bonnes mœurs ni à l'ordre public. En conséquence, le Client assumera seul tout litige afférent à l'utilisation des Services qui pourrait être intenté directement ou indirectement contre ADD ONLINE. Au cas où ADD ONLINE serait poursuivie par un tiers à quelque titre que ce soit en raison de l'utilisation par le Client du Service, le Client s'engage à assumer la défense de ADD ONLINE, à l'indemniser, à première demande, des éventuels frais d'avocats, sommes engagées à quelque titre que ce soit, et de tous dommages et intérêts dont ADD ONLINE serait redevable au titre de toute action, plainte, procédure, demande, expertise, ou autre, engagée par un tiers à l'encontre de ADD ONLINE. Le Client et ADD ONLINE se tiendront mutuellement informés par écrit, de toute plainte, action judiciaire, directement ou

indirectement liée à la fourniture du Service, exercée par tout tiers, ainsi que de toute infraction constatée. Toute utilisation du ou des Services, par le Client, non conforme aux Conditions Particulières, entraînera la possibilité pour ADD ONLINE, de prononcer la suspension et/ou la résiliation du ou des Services selon les modalités prévues aux Conditions Particulières. En aucun cas le Client ne pourra rechercher et mettre en cause la responsabilité de ADD ONLINE pour une suspension du ou des Services ou la résiliation du Contrat du fait de l'utilisation du ou des Services qui porterait atteinte à des tiers ou violerait des dispositions légales, ou les conditions d'utilisation stipulées au titre des Conditions Générales ou Particulières.

Qualité des Services

ADD ONLINE fournira chaque Service, conformément aux critères de qualité figurant aux Conditions Particulières correspondant aux dits Services. Les taux de disponibilité ou les critères de qualité de chaque Service sont définis dans les Conditions Particulières concernées. Pour maintenir le niveau de qualité de chaque Service ou assurer son évolution, ADD ONLINE sera libre d'adapter et/ou modifier certaines modalités opérationnelles de fourniture desdits Services et/ou préconiser certains aménagements à apporter aux Équipements dès lors que ces changements ne remettent pas en cause les fonctionnalités essentielles du Service. Au cas où le Client souhaiterait modifier la fourniture des Services en raison d'évolutions à ses besoins, il en fera part par écrit à ADD ONLINE. En fonction de la faisabilité technique, ADD ONLINE informera par écrit le Client des conséquences techniques et financières découlant des demandes de modifications. En cas d'accord entre les Parties sur lesdites conséquences, les Parties signeront un avenant au Bon de Commande concerné par le Service.

Garantie pour les services de référencement naturel

ADD ONLINE garantit que le site du CLIENT sera présent dans les trois premières pages résultats des moteurs de recherche listés dans les conditions particulières suite à une recherche effectuée sur lesdits moteurs avec au moins 50% des mots clés définis conjointement par ADD ONLINE et le CLIENT.

Cette garantie s'applique sauf cas de force majeure et sous réserve de ce qui suit :

> Le moteur de recherche n'a pas blacklisté les pages du site internet du CLIENT,
> La requête effectuée dans le moteur de recherche comporte une combinaison d'au moins 3 mots clés choisis par ADD ONLINE et le CLIENT,

> Le site internet respecte les critères de bon référencement définis par ADD ONLINE, ces critères étant définis dans le document "critères pour un bon référencement naturel". Ce document est disponible sur demande au service référencement d'ADD ONLINE.

Maintenance et pérennité

La maintenance du Service est assurée par ADD ONLINE ou tout tiers désigné par ADD ONLINE, et le Client s'engage à ne pas intervenir, et à ne laisser personne intervenir sur les Équipements mis à disposition par ADD ONLINE, sauf accord écrit d'ADD ONLINE. En dehors des dispositions spécifiques à chaque Service et telles que prévues dans les Conditions Particulières concernées pour des suspensions programmées des Services à des fins de maintenance récurrentes, ADD ONLINE s'engage, autant que faire se peut, à avertir le Client en respectant un préavis de 8 jours avant toute suspension qui serait nécessaire par des travaux de maintenance plus importants. En dehors des suspensions programmées des Services, ADD ONLINE s'engage à prendre toutes dispositions pour garantir la meilleure qualité possible de ses Services. En cas de survenance de dysfonctionnements, ADD ONLINE s'engage à prendre toutes les dispositions possibles et raisonnables pour y remédier, et rétablir le Service dans les délais les plus brefs. En cas d'anomalie, le Client peut contacter le support technique ADD ONLINE selon la procédure figurant dans chacune des Conditions Particulières. Le Client s'engage également à communiquer à ADD ONLINE les informations suffisantes pour que la prestation de maintenance puisse être assurée dans des délais correspondants aux attentes du Client.

Prix, révision du prix et conditions de paiement

Prix

Le prix est établi en application du Tarif au jour de la signature du contrat et facturé en Euros hors taxes et en Francs Français pour sa contre-valeur; les droits et taxes seront appliqués au taux en vigueur au jour de la facturation. Les conditions de paiement sont définies dans les Conditions Particulières et/ou le Bon de Commande

Révision du Prix

ADD ONLINE informera le Client de toute modification du Tarif. Au cas où cette modification entraînerait pour le Client, une augmentation du prix à payer, le Client pourra, dans les 30 jours de la notification, résilier le Contrat, sans préavis, ni indemnité, en informant ADD ONLINE à cet effet, par lettre recommandée avec accusé de réception. A l'expiration de ce délai, sans observation de la part du Client, le nouveau Tarif sera réputé avoir été accepté par le Client.

Conditions de paiement

Les paiements doivent être effectués par chèque bancaire, virement ou prélèvement automatique, à 15 jours au plus tard à compter de la date de facturation mensuelle. En cas de prélèvement automatique, le Client s'engage à fournir tous les éléments permettant le prélèvement automatique des factures et à signer le formulaire d'autorisation de prélèvement, remis ou adressé par ADD ONLINE. En cas de changement de compte, le Client s'engage à fournir immédiatement tous les éléments nécessaires aux opérations de prélèvement de manière à éviter toute interruption de paiement.

Intérêts de retard

Le non-paiement total ou partiel par le Client, de toute somme due à l'échéance entraîne de plein droit sans mise en demeure préalable de la part d'ADD ONLINE, la facturation par jour de retard d'un intérêt de retard au taux de une fois et demi le taux d'intérêt légal. En outre, en cas de retard de paiement partiel ou total de plus de quinze jours calendaires, ADD ONLINE est habilitée à suspendre de plein droit la fourniture du Service après mise en demeure préalable, jusqu'au paiement intégral des sommes dues et ceci sans pour autant relever le Client de son obligation de paiement et notwithstanding toute pénalité et dommages et intérêts dont ADD ONLINE pourrait se prévaloir. A défaut pour le Client de s'exécuter de son obligation de paiement dans un délai de 30 jours à compter de la suspension du Service, le Contrat pourra, pour le Service concerné par le retard de paiement, être résilié par ADD ONLINE aux torts du Client qui en supportera toutes les conséquences. ADD ONLINE se réserve la faculté d'inscrire le dossier du Client dans un fichier national des incidents de paiement commun à plusieurs sociétés. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification à son dossier, en écrivant au gestionnaire du fichier dont l'adresse lui sera communiquée par ADD ONLINE.

Résiliation

Résiliation par le Client

Chaque Contrat de Service peut être résilié par le Client, sous réserve de respecter un préavis de 3 mois, par lettre recommandée avec avis de réception : à la fin de la durée initiale irrévocable de chaque service

spécifiée dans les conditions particulières ou à chaque date anniversaire lors de renouvellement de contrat. Par ailleurs, chaque Contrat de Service peut également être résilié par le Client par lettre recommandée avec avis de réception, en cas de manquement grave d'ADD ONLINE à ses obligations de fourniture de Services(s). On entend par manquement grave le non-respect substantiel des conditions de fourniture des Services dans les termes définis dans les Conditions Particulières. La résiliation n'interviendra qu'après une mise en demeure de mettre fin au manquement constaté, adressée par lettre recommandée avec avis de réception, restée plus de 60 jours infructueuse.

Résiliation par ADD ONLINE

Chaque Contrat de Service peut être résilié par ADD ONLINE par simple lettre recommandée avec avis de réception, sans que le Client ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité :

- si le Client est en liquidation judiciaire ou qu'il se trouve en redressement judiciaire et que l'administrateur judiciaire décide de ne pas renouveler ledit Contrat.

Par ailleurs, chaque Contrat de Service peut être résilié par ADD ONLINE par lettre recommandée, restée plus de 30 jours infructueuse, nonobstant le droit de demander indemnisation du préjudice subi :

- en cas de non-paiement des factures tel qu'indiqué à l'article "prix,révision du prix et conditions de paiement" ;

- en cas de non-respect de l'obligation d'accès aux équipements à des fins de maintenance ;
- en cas de manquement du Client à ses obligations contractuelles au titre des présentes ou des Conditions Particulières ou en cas d'utilisation du Service en violation des lois en vigueur, ainsi qu'il est indiqué à l'article "Conditions d'utilisation des Services".

Dans tous les cas de résiliation visés ci-dessus, ADD ONLINE pourra conserver les sommes reçues par avance au titre du Contrat. Le Client assumant les coûts fixes d'installation et de désinstallation des Équipements.

Responsabilité d'ADD ONLINE

Les Parties conviennent expressément que la responsabilité de ADD ONLINE ne peut être engagée que dans le cas d'une faute prouvée. En aucun cas, ADD ONLINE ne pourra être tenue pour responsable des dommages subis par le Client liés :

- à toute interruption des Services indépendante du contrôle de ADD ONLINE;

- à une mauvaise utilisation des Services par le Client ;

- à tout incident ou interruption des Services causé par un incident/une panne survenant sur les équipements du Client et/ou sur des réseaux ou matériels autres que ceux de ADD ONLINE.

En aucun cas, ADD ONLINE ne saurait être tenue responsable des préjudices indirects subis par le Client au titre du Contrat, tels que tout préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, perte de données, trouble commercial, perte de bénéfice, perte d'image de marque ou action dirigée contre le Client par un tiers. Au cas où la responsabilité de ADD ONLINE serait mise en jeu au titre du Contrat pour des préjudices directs subis par le Client au titre du Contrat, le droit à réparation de celui-ci serait limité toutes causes confondues, par année contractuelle, à 15% du montant des Services par Service effectif au titre duquel la responsabilité de ADD ONLINE a été prouvée.

Force majeure

En aucun cas la responsabilité de ADD ONLINE ne pourra être engagée en cas d'événement de force majeure l'ayant empêché de fournir totalement ou partiellement le Service. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles, séquestration, intempéries, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications des textes légaux ou réglementaires afférents au régime des télécommunications, blocage total ou partiel des moyens de Télécommunications, événements indépendants de la volonté et du contrôle de ADD ONLINE et tous autres cas indépendants de la volonté expresse des Parties et empêchant l'exécution normale du Contrat. La survenance d'un cas de force majeure suspendra, dans un premier temps, de plein droit, l'exécution du Contrat. Si au-delà d'une période de trois mois, et en cas d'impossibilité de trouver une solution de contournement efficace et dans des conditions raisonnables, le Service reste suspendu du fait d'un cas de force majeure, le Contrat pourra être résilié automatiquement et de plein droit pour le Service concerné, par l'une ou l'autre Partie, sauf accord exprès des Parties.

Références commerciales

ADD ONLINE se réserve la possibilité de faire figurer le nom du Client, sauf avis contraire, sur une liste de références commerciales communiquée au public.

Loi applicable et compétence

Le Contrat est régi par le droit français. Avec un commerçant, tout différend portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de LYON, nonobstant pluralité du défendeur ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.

Cession/Transfert du Contrat

Le bénéficiaire du présent Contrat ne pourra être cédé ou transféré à un tiers sans accord préalable et écrit de l'autre partie, cet accord ne devant pas être déraisonnablement refusé ou retardé. A titre dérogatoire, chacune des Parties pourra, sous réserve d'en avoir préalablement l'autre Partie, librement céder et/ou transférer le bénéfice du présent Contrat à tout tiers dont elle détient, directement ou indirectement, la majorité du capital social, qui détient directement ou indirectement, la majorité de son capital social ou dont le capital social est détenu majoritairement par une entité identique à celle qui détient la majorité de son capital social.

Dispositions Générales

L'ensemble des documents contractuels exprime l'intégralité des obligations des Parties, à l'exclusion de toutes autres Conditions Générales ou spécifiques figurant dans tous les documents envoyés ou remis par les Parties.

Les présentes conditions et l'ensemble des autres documents contractuels annulent et remplacent tous accords, conventions ou contrats précédemment conclus entre les Parties à ce titre. Si une ou plusieurs stipulations des documents contractuels est tenue pour non valide ou déclarée telle en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée et les Parties s'efforceront de trouver une clause valide en substitution. Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à une quelconque de ses obligations au Contrat ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistants. Toute notification écrite, communication concernant le présent Contrat sera effectuée correctement si elle est adressée par lettre recommandée avec avis de réception aux adresses figurant pour chacune des Parties ou à toute nouvelle adresse notifiée à l'autre Partie, conformément aux dispositions du présent Contrat. Aucune action, quelle qu'en soit la cause ne peut être intentée par l'une ou l'autre des Parties plus de 12 mois après la survenance de l'événement en constituant le fondement.

CONDITIONS GENERALES
D'HEBERGEMENT ADD ONLINE
CONTRAT D'HEBERGEMENT

PRÉAMBULE

La société "CLIENT" souhaite assurer l'hébergement d'applications web sur les plates-formes d'ADD ONLINE, dans les termes et conditions désignés dans le bon de commande ou la proposition commerciale.

A LA SUITE DE QUOI, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

1.1 Le présent contrat a pour objet la fourniture d'un ensemble de ressources logicielles et machines destinées à l'hébergement des éléments des applications web de la société "CLIENT".

ARTICLE 2 – DURÉE DU CONTRAT

2.1 Le présent contrat est conclu pour une durée irrévocable d'UN (1) an renouvelable tacitement. Celui-ci entre en vigueur à la date de signature par les deux parties. La fourniture du service et les paiements se font dès la mise en ligne du site c'est à dire la visibilité du site soit par le client, soit par les internautes.

2.2 Le contrat peut être dénoncé par l'une des deux parties par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins TROIS (3) mois avant la date d'échéance.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES SERVICES FOURNIS

3.1 L'ensemble des détails techniques concernant les services fournis par ADD ONLINE se trouvent dans la proposition commerciale associée et/ou les conditions particulières.

ARTICLE 4 – OBLIGATION DU FOURNISSEUR

4.1 ADD ONLINE garantit que les pages WEB de la société "CLIENT" seront accessibles sur INTERNET à tout moment 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure et sous réserve de ce qui suit.

Afin d'assurer un service de qualité, ADD ONLINE se réserve des périodes de maintenance susceptibles d'entraîner des coupures d'accès au serveur. Les indisponibilités qui résulteront de ces opérations de maintenance ne pourront être retenues comme des périodes au cours desquelles ADD ONLINE ne remplit pas sa prestation. Sa responsabilité ne pourra donc être recherchée à quelque titre que ce soit en raison des coupures de maintenance.

4.2 ADD ONLINE est soumise de manière expresse à une obligation de moyens. Dans le cadre de cette obligation, ADD ONLINE s'engage à mettre en œuvre les moyens pour assurer ce service dans les meilleures conditions de temps de transit, de débit utile et de permanence du service en fonction des équipements dont elle dispose. Cependant, Internet est constitué de nombreux réseaux sur lesquels ADD ONLINE ne peut être tenue pour responsable des dysfonctionnements trouvant leur origine à l'extérieur de son propre réseau.

4.3 ADD ONLINE ne reconnaît aucune prétention à la propriété des informations stockées, ou échangées notamment à l'occasion d'écritures en messagerie email. Ces données sont au demeurant la stricte propriété de la société "CLIENT" ou des tiers qui les ont créées. En conséquence, ADD ONLINE ne garantit pas le contenu ni la licéité des données stockées ou mises en circulation par la société "CLIENT". En aucun cas, ADD ONLINE ne pourra être tenue responsable pour le cas où la circulation ou le contenu de ces données serait contraire à une quelconque loi, règlement ou aux droits des tiers.

4.4 De même, ADD ONLINE ne garantit pas la société "CLIENT" en cas de perte de données, retard dans l'acheminement, non-délivrance des données transmises par et ou à la société "CLIENT". ADD ONLINE ne garantit pas également que les données qui pourront être obtenues ou fournies par la société "CLIENT" au moyen de l'utilisation de son réseau sont exactes ou adéquates par rapport aux besoins. L'utilisation de toute information obtenue ou fournie par la société "CLIENT" ou un tiers se fait à ses risques et périls.

La responsabilité de ADD ONLINE ne pourra donc pas être recherchée à ce titre.

4.5 Si la société ADD ONLINE décidait de changer des éléments techniques décrits dans la proposition commerciale associée pour améliorer le service d'hébergement, il s'engage à en informer la société "CLIENT" dans le mois qui suivra cette décision. Sauf cas de force majeure, le niveau de service alors atteint ne pourra pas être inférieur à celui qui était défini dans la proposition commerciale. La société "CLIENT" accepte dès à présent ces modifications.

ARTICLE 5—OBLIGATION DE LA SOCIETE "CLIENT"

5.1 La société "CLIENT" s'engage à ne pas mettre sur le net ou sur son site des données contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou qui ne respecteraient pas les lois françaises ou d'autres lois nationales ou encore les lois internationales.

5.2 La société "CLIENT" s'engage à se conformer aux règlements, protocoles et standards définis par les organismes qui administrent Internet, tels qu'ils existent actuellement, tels qu'ils seront modifiés ultérieurement et aussi ceux qui pourront être adoptés ultérieurement.

5.3 La société "CLIENT" reconnaît que ADD ONLINE n'est en aucun cas responsable des informations et données disponibles ou transmises quelle que soit leur origine; qu'elles soient visualisées, reçues ou récupérées sur le site Internet du "CLIENT" ou sur sa messagerie.

5.4 En cas de violation des articles 5.1 ou 5.2 ou d'utilisation illégale ou frauduleuse du réseau par la société "CLIENT" ou encore si une action est intentée en justice contre la société "CLIENT" ou contre ADD ONLINE pour une telle utilisation, ADD ONLINE se réserve le droit de mettre fin sans préavis ni indemnité à ses prestations.

5.5 En cas d'action en responsabilité civile ou pénale engagée contre le "CLIENT" ou ADD ONLINE dans les cas mentionnés à l'article 5.4, ADD ONLINE ne pourrait envisager de ne pas mettre fin à ses prestations d'hébergement que si le "CLIENT" lui apportait la preuve indiscutable de la licéité des éléments mis en cause. Par ailleurs le client devra également s'engager à relever et garantir ADD ONLINE de toutes les conséquences pécuniaires susceptibles d'être mises à sa charge (frais juridiques et judiciaires, condamnation...etc...), et ceci au moyen d'une garantie bancaire à première demande couvrant notamment les frais de justice et les condamnations susceptibles d'être supportés par ADD ONLINE.

5.6 Dans toutes les hypothèses prévues à l'article 5.4 et ayant conduit ADD ONLINE à interrompre temporairement ou définitivement ses prestations, la société "CLIENT" ne pourra revendiquer la restitution ou la rétention de tout ou partie du montant de l'hébergement payé, et devra payer une indemnité de résiliation fixée à TROIS (3) mois de loyers, déterminée sur la base du trimestre précédent.

ARTICLE 6 – CONFIDENTIALITE

6.1 Les parties s'engagent à garder secrètes toutes les informations techniques et financières échangées lors de la négociation et de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 7 – CONDITIONS FINANCIERES

7.1 Les conditions financières sont déterminées dans la proposition commerciale et/ou les conditions particulières.

7.2 Les redevances sont payables trimestriellement et d'avance au siège d'ADD ONLINE ou tout autre endroit indiqué par lui. Les noms de domaine sont payables d'avance. Les paiements seront effectués selon les modalités de commande sur présentation de facture par ADD ONLINE.

7.3 Les montants des redevances sont révisables annuellement. Une proposition sera faite par ADD ONLINE sur la base de la variation de l'indice SYNTEC. Cette proposition notifiée par courrier à la société "CLIENT" un mois avant la date d'application fera l'objet d'une négociation entre les deux parties. L'augmentation ne pourra être inférieure à 50% de la variation de l'indice SYNTEC. La valeur de l'indice au mois de octobre 2000 est 192,5 et servira de référence. Si l'indice SYNTEC venait à disparaître, un nouvel indice sera choisi contradictoirement entre les deux parties.

7.4 ADD ONLINE informera le "CLIENT" sur sa facture de renouvellement de toutes modifications des conditions générales du web ou des tarifs applicables au renouvellement du contrat en lui demandant de les valider par le règlement de sa facture sous 15 jours ou de l'informer de son refus. ADD ONLINE tient à la disposition du "CLIENT" les conditions

générales applicables et le prix unitaire mensuel de l'abonnement. Les révisions sont considérées comme acceptées tacitement 15 jours après leur signification au CLIENT. La non-acceptation d'une modification du contrat pourra emporter résiliation s'il plaît à ADD ONLINE, sans que le "CLIENT" ne puisse réclamer une quelconque indemnité.

7.5 En cas de refus de ces modifications, le "CLIENT" devra en informer ADD ONLINE sous 8 jours, par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut, les nouveaux tarifs et les nouvelles conditions générales seront réputés acceptés.

7.6 Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à 1% par mois des sommes dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

ARTICLE 8 – CESSION DU CONTRAT

8.1 Le "CLIENT" ne peut pas céder son contrat à un tiers sans l'autorisation écrite d'ADD ONLINE. En cas d'absence de réponse sous 15 jours à compter de la réception de la demande écrite, ADD ONLINE sera réputé avoir refusé la cession.

8.2 Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des stipulations d'un contrat, ne pourra pas être interprété comme une renonciation à faire valoir ultérieurement cette même stipulation.

8.3 ADD ONLINE se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelle que forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat après en voir informé préalablement le "CLIENT" qui ne pourra s'y opposer.

ARTICLE 9 – OBLIGATION D'INFORMATION

9.1 Le contrat représente l'intégralité du contrat existant entre les parties concernant son objet. Il ne pourra être modifié que par un écrit signé par les parties.

ARTICLE 10 – CONTRAT DANS SON INTEGRALITE

10.1 Le contrat représente l'intégralité du contrat existant entre les parties concernant son objet. Il ne pourra être modifié que par un écrit signé par les parties.

ARTICLE 11 – LITIGES – DROIT APPLICABLE

11.1 Pour tout litige susceptible de s'élever entre les parties quant à la formation, l'exécution ou l'interprétation du présent contrat, seul sera compétent le tribunal de commerce de Lyon.

11.2 Le présent contrat est soumis au droit français.